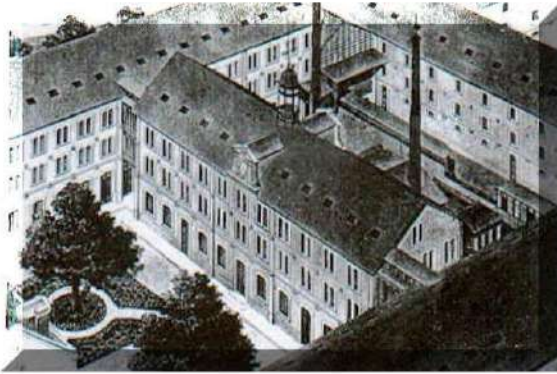


1869- 2019 LA MANUFACTURE DES TABACS DE NANCY
SA GENESE—SA CONSTRUCTION



*La Manufacture des Tabacs de Nancy
au temps de sa postérité*



*Antoine Barthelemy Gutton
1822—1877
une figure nancéenne.*



*"Ne pas oublier les ancêtres c'est, dans un sens plus universel,
apprendre la gratitude envers eux et, à travers eux, envers la vie.
... car avec eux nous gagnons à rester tout ouïe : ils ont beaucoup
à nous dire ..."*

François Cheng

Le présent document a été rédigé à la mémoire d'Antoine Barthélémy Gutton, né le 27 mai 1822 à Saint Andéol le Château (Rhône), Polytechnicien, Ingénieur des Tabacs, Directeur de la Manufacture des Tabacs de Nancy jusqu'à son décès survenu le 10 janvier 1877 à 55 ans.

L'objectif est de déterminer quel fut son rôle dans la construction de cet établissement, après recherche et consultation de documents et ouvrages se rapportant à cette période.

La première partie s'attache à déterminer ce qui a conduit à la prise de décision qui fut à l'origine de la construction de cet édifice industriel. Il apparaît en effet que la Ville de Nancy, par son histoire, avait une raison particulière pour parvenir au « *rétablissement* » de cette manufacture, ou plus précisément à sa « *restitution* ».

La seconde partie vise à décrire les informations relevées sur les documents consultés se rapportant à la construction. Bien que suffisants, ces documents sont en nombre restreint. Un document édité par Altadis (ancienne Seita), intitulé « *Guide du chercheur Histoire des monopoles du tabac et des allumettes en France XIXe et XXe siècles* », a recensé les archives du groupe ; en ce qui concerne la Manufacture des Tabacs de Nancy, on y lit que les archives « *historiques* » - inventoriées en 1979 - auraient été transférées à la manufacture de Metz mais qu'elles « *semblent être définitivement perdues* ». Dans « *La Manufacture des Tabacs de Nancy de 1862 à nos jours* de Monsieur Barbaut, Monsieur SPIRE, dernier directeur de la Manufacture, en poste depuis 1946, qui préface cet ouvrage, explique que les archives ont en grande partie disparu du fait principalement des deux guerres.

Malgré ces disparitions, plusieurs documents intéressants ont pu être consultés à l'Inventaire Général et Aux Archives Municipales.

GENESE DU PROJET DE CONSTRUCTION

Remarque : les développements de ce premier chapitre s'appuient exclusivement sur la consultation de documents manuscrits de l'époque conservés aux Archives Municipales.

Tout commence le 14 décembre 1859, date de la délibération par laquelle le Conseil Municipal de la Ville de Nancy décide de demander le « *rétablissement* » de la Manufacture de Tabacs.

Le Baron Henri Alfred Léopold Buquet, Député au Corps Législatif, Maire de Nancy (1852-1869), décrit comme suit cette demande dans une note :

« La culture et la fabrication du tabac ont été libres en Lorraine sous le gouvernement des Ducs. En 1766 lorsque la Lorraine, à la mort de Stanislas, a été définitivement réunie à la France, la culture et la fabrication du tabac ont été placées sous l'administration de la ferme générale qui avait des établissements à Nancy.

« En 1790, la culture et la fabrication du tabac sont revenues libres, plusieurs manufactures appartenant à des particuliers ont donné les meilleurs résultats.

En 1810, lors de la création du monopole, Nancy a été le siège d'une manufacture Impériale.

En 1815, la Restauration a supprimé cet établissement.

Jusqu'en 1815 Nancy a donc été un centre sérieux de fabrication.

La Ville offre à l'Etat le terrain convenable au développement des bâtiments et la quantité d'eau nécessaire à leur exploitation. En outre elle mettrait à la disposition de l'administration des tabacs des locaux pouvant servir à une installation provisoire ».

Par une lettre datée du 10 mars 1860 au Ministre des Finances, le Maire l'informe de la décision du 14 décembre 1859 par laquelle le Conseil Municipal de la Ville de Nancy « *prévoyant le cas où le Gouvernement jugeant utile de rétablir en cette ville une manufacture de tabacs, et voulant autant qu'il dépend de lui, faciliter l'exécution du projet, a voté l'abandon à l'Etat d'un terrain choisi comme parfaitement convenable pour cet établissement et qui serait pourvu de la quantité d'eau nécessaire* ».

Cette démarche auprès du Ministre des Finances a été réitérée par une lettre du Maire en date du 29 mai 1861 à L'Empereur.

Outre le développement des lignes de chemin de fer qui se croisent à Nancy et l'extension de la culture du tabac, la lettre du Maire au Ministre des Finances évoque un antécédent particulier à la ville de Nancy et fait valoir un argument à vocation sociale et politique.

Sur le premier point, les édiles de la Ville de Nancy et ses habitants ont mal ressenti la suppression de la manufacture des tabacs que l'Empereur Napoléon Ier y avait fondée. Plusieurs formulations dans la lettre au Ministre des Finances en attestent :

- « A la Restauration, cet établissement lui a été **enlevé** et la ville de Nancy en a vainement depuis sollicité la restitution.
- ... pour obtenir l'accomplissement d'un vœu si vivement et si fréquemment exprimé par nos concitoyens ...
- ... sera considéré par toute la population environnante comme l'œuvre **réparatrice** de la puissance impériale ... »

De même, dans sa lettre à Napoléon III, le Maire « ... espère que l'Empereur, dans sa bonté et la haute justice, voudra bien faire **restituer** à notre ville un établissement que le malheur des temps lui a seul enlevé ... ».

Sur le second point, Napoléon III règne depuis 1852 et doit en partie sa position à la confiance des masses laborieuses. Les édiles de la Ville de Nancy ne pouvaient ignorer qu'il ne serait pas insensible à un projet dont la réalisation était susceptible de donner du travail aux populations. La formulation de la lettre au Ministre des Finances va dans ce sens : « Le moment serait, certes, le plus opportun pour ce rétablissement. De grands travaux d'intérêt général entrepris depuis plusieurs années à Nancy y ont attiré une nombreuse population ouvrière ; il est à craindre que, ces travaux terminés, beaucoup de familles ne puissent plus trouver à s'occuper autant que leurs besoins l'exigent. L'Administration aurait à sa disposition pour l'exploitation de sa manufacture un personnel propre à la servir, se contentant d'un modique salaire et qu'on se féliciterait de voir échapper à la misère par le travail ».

De ces éléments il ressort que le projet de construction de la Manufacture des Tabacs de la Ville de Nancy émane de son Maire et de son Conseil Municipal, animés par la volonté d'obtenir la **restitution** de l'établissement qui leur avait été enlevé à la Restauration et de donner du travail aux populations.

Leur démarche s'inscrit dans un moment favorable, celui de la révolution industrielle, qui a conduit l'Administration des Tabacs à s'engager dans la transformation de ses structures pour moderniser la fabrication.

La révolution industrielle a apporté des énergies nouvelles et de nombreuses innovations permettant de mécaniser les fabrications, dans les manufactures de tabacs comme dans d'autres activités industrielles. Au début du monopole, les jeunes gens qui devaient diriger cette industrie étaient recrutés par voie de surnumérariat spécial. Lorsque l'insuffisance de cette formation se manifesta au regard du développement des appareils mécaniques et suite à l'introduction de la machine à vapeur qui nécessita une transformation complète de l'outillage, l'Administration décida en 1831 de recruter exclusivement ses employés supérieurs à l'Ecole Polytechnique (*Musée rétrospectif de la classe 91 Manufactures de tabacs et d'allumettes chimiques à l'exposition universelle internationale de 1900, Paris 1900 – A la Bibliothèque Stanislas*).

Eugène Rolland est l'un des premiers polytechniciens entré dans les Tabacs en 1833. Un Service central des constructions fut créé à Paris en 1844, placé sous sa direction.

Ces innovations ont conduit à apporter des améliorations dans les dispositions générales et l'installation des machines. Ce fut l'œuvre de tous les ingénieurs du corps et en particulier de ceux du Service central, sous la direction éclairée de MM. les ingénieurs en chef : Rolland, Demondesir, Debize et Ricaud.

Antoine B. Gutton, recruté à la sortie de l'Ecole Polytechnique en 1844, fait l'Ecole des Tabacs de 1844 à 1846. Ingénieur, il participe à cette mutation de l'Administration des Tabacs.

La manufacture construite à Strasbourg est le premier établissement français conçu suivant ces nouveaux concepts, réalisé ex nihilo au XIXe siècle. Les plans de la nouvelle manufacture sont signés par J.A. Weyer, Architecte.

Immédiatement après Strasbourg, deux autres manufactures construites ex nihilo sont situées à Châteauroux et à Nantes, commencées respectivement en 1858 et en 1861. Celle de Châteauroux est la première manufacture dotée d'un raccordement au chemin de fer, comme le sera ensuite celle de Nancy. Châteauroux et Nantes sont le résultat d'une collaboration entre le Service central de construction et l'architecte du département, A. Dauvergne pour la première et J.F. Chenantais pour la seconde.

A partir de la construction de la manufacture de Nantes, le Service central décide, le 4 avril 1861, comptant sur ses propres expériences, de confier les travaux de construction et d'installation des machines à ses propres ingénieurs, renonçant à l'emploi de tout architecte étranger à l'Administration des Tabacs, considéré dorénavant comme « *une superfétation onéreuse* ».

Dans ce sens, les ouvrages intitulés : *La Manufacture des tabacs de Strasbourg et les Patrimoines du Tabac en Alsace - Collection Clefs du patrimoine Grand Est - Editions Lieux Dits – novembre 2017* et *Les Manufactures de Tabacs et d'Allumettes, Morlaix, Nantes, Le Mans et Trélazé – Collection Art et Société.*

C'est également en 1861, le 19 janvier, que l'Administration des Tabacs détache Antoine Gutton en mission à Nancy pour y mettre en œuvre la construction d'une manufacture des tabacs, provisoire d'abord puis définitive ensuite. Ingénieur des Tabacs, avec 15 années de pratique au sein de l'institution, il bénéficie de l'expérience et de la compétence requises pour la réalisation de cette construction.

RETABLISSEMENT DE LA MANUFACTURE DES TABACS DE NANCY

Les demandes auprès du Ministre des Finances le 10 mars 1860 et de l'Empereur le 29 mai 1861 ont été suivies d'effet. En attestent deux courriers de Monsieur Eugène Roland – entretemps nommé Directeur Général de l'Administration des Tabacs – adressés au Maire de la Ville de Nancy, consultés aux Archives Municipales de la Ville de Nancy :

Dans le premier courrier, daté du 18 septembre 1861, répondant à une invitation du Maire, le Directeur Général fait état de son prochain voyage à Nancy « *le 24 ou le 25* ».

Dans le second courrier, du 16 octobre 1862, le Directeur Général écrit ce qui suit au Maire :

« Lors de mon passage à Nancy à la fin de 1861, j'ai examiné avec vous les différents terrains que la ville croyait pouvoir offrir à l'administration

« J'ai fixé mon choix sur deux terrains situés dans le voisinage du chemin de fer, le premier placé auprès de la gare des marchandises ... le second près du passage à niveau dit de la Rochelle ...

« La négociation que l'ingénieur des Tabacs a entamée avec la Direction de la Cie du Chemin de fer au sujet de la communication à établir entre la ligne principale et le terrain du passage à niveau ayant abouti au but désiré par l'administration, je n'ai pas hésité à proposer à Mr le Ministre des Finances l'adoption de ce terrain

« Il est donc bien certain qu'en présence ... de l'intérêt commun de l'Etat et de la Municipalité à voir préférer le terrain de la Ravinelle, la décision que j'ai provoquée était la seule désirable pour tout le monde ... »

Le choix du terrain d'implantation de la Manufacture définitive étant arrêté, la Ville de Nancy procède de 1862 à 1863, sous le couvert d'une déclaration d'utilité publique, à l'acquisition des nombreuses parcelles qui le composent, afin d'offrir ensuite le terrain à l'Etat.

Le projet de construction de la manufacture définitive est lancé.

L'implication d'Antoine B. Gutton dans la mise en œuvre de ce projet ressort de plusieurs éléments :

I - Une visite dans les locaux de l'Hôtel Ferraris à Nancy a permis de consulter un dossier constitué par les conservateurs de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel en 1984, avant les travaux de transformation de la Manufacture des Tabacs de Nancy en centre culturel, références « *Région Grand Est - Inventaire général du Patrimoine culturel – site de Nancy - dossier d'Inventaire : Nancy - Manufacture des Tabacs (réalisé en 1984-1985)* ».

Au début de ce dossier le *chapitre I. HISTORIQUE* mentionne : « *C'est sur les plans d'Antoine Barthélémy Gutton, directeur des domaines de l'empereur, en poste à Nancy, que les travaux commencèrent vers 1864* ».

Fondé en 1964 par André Malraux et inscrit dans la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, l'Inventaire général du patrimoine culturel « recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique » (art.95, I).

Cette institution tient ses moyens d'action de la loi et dépend de la Région. Par conséquent, les éléments recueillis par les conservateurs de l'Inventaire Général et contenus dans ce dossier constituent la référence.

II - A la demande du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Lorraine, le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) a réalisé une étude en 2017 sur l'ancienne manufacture des tabacs de Nancy.

Les CAUE assurent des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Créé en 1985, le LHAC fait partie de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy.

Dans la partie *HISTORIQUE* de l'étude il est mentionné ce qui suit : « *La culture du tabac en Lorraine remonte au XVIIe siècle. Une fabrique provisoire voit le jour au faubourg des Trois Maisons en 1861. Longeant la voie ferrée Paris-Strasbourg (aménagée en 1846), l'actuelle Manufacture des tabacs est construite de 1863 à 1869 sur les plans d'Antoine Barthélémy Gutton* ».

Cette étude du LHAC est accessible sur le site **Itinéraires d'architecture avec les CAUE de Lorraine** via le lien <https://www.itinerairedarchitecture.fr/ficheop.php?id=408>,

III – Enfin, le *Plan masse « MANUFACTURE ET MAGASIN NANCY »* est consultable aux Archives Municipales de la Ville de Nancy.

Y figurent dans le coin inférieur gauche les signatures, l'une du sous-ingénieur attaché aux constructions E. Jacob et l'autre du Directeur A. Gutton sous la mention « *Approuvé* », ce qui implique que le sous-ingénieur E. Jacob a dressé ce plan masse sous la responsabilité de l'ingénieur A. Gutton, Directeur, en respectant les directives données par celui-ci pour son élaboration, pratique courante dans nombre de cabinets d'architecture.

Parallèlement Madame Bénédicte Menissier, Géographe, responsable du fonds photographique au CAUE de Lorraine, a consulté aux Archives Départementales des Plans d'élévation de la manufacture des tabacs de Nancy en date du 17 juin 1865 comportant les mêmes signatures du sous-ingénieur E. Jacob et du Directeur A. Gutton.

Il ressort de ces éléments qu'Antoine B. Gutton, Polytechnicien, Ingénieur des Tabacs, avait en charge la maîtrise d'œuvre de l'opération de construction de la manufacture et du magasin des

tabacs de Nancy. Ceci s'inscrit dans le prolongement de la décision prise le 4 avril 1861 par le Directeur Général des Tabacs, Eugène Rolland, de confier tous les travaux de construction et d'installation des machines à ses propres ingénieurs, à l'exclusion de tout architecte étranger à l'Administration.

L'implication d'Antoine B. Gutton dans la construction de cet édifice résultant de ces trois éléments est également **confortée par plusieurs documents** consultés aux Archives Municipales de Nancy :

1 – Signature le 11 novembre 1862 entre le Maire de la Ville de Nancy et Antoine B. Gutton du bail des locaux sis 38 rue des Tiercelins, devant être affectés à usage de magasin des tabacs comportant l'identité des soussignés)

2 - « *Plan des terrains affectés à la construction d'une manufacture impériale* » dressé en date du 2 janvier 1864. Y figure la signature d'A. Gutton, Directeur des Tabacs, aux côtés de celles du Premier Adjoint au Maire et du Receveur des Domaines.

3 – Lettre du 18 février 1864 d'Antoine B. Gutton rappelant au Maire le rendez-vous concernant la remise des terrains destinés à la construction de la manufacture et du magasin des tabacs.

4 – Signature le 10 mars 1864 entre le Maire de la Ville de Nancy et Antoine B. Gutton Directeur des Tabacs, du procès-verbal comportant la remise des terrains du procès-verbal comportant l'identité des soussignés).

5 – Lettre du 14 septembre 1864 d'Antoine B. Gutton au Maire accompagnant l'envoi à celui-ci du Plan masse de la manufacture et du magasin des tabacs. On lit en marge de cette lettre la mention au crayon « *renvoyé à m. l'architecte de la ville pour fournir des observations le plus promptement possible* ».

6 – Lettre du 18 juin 1866 d'Antoine B. Gutton par laquelle celui-ci informe le Maire qu'en raison de l'achèvement de la construction prévu début 1867, l'administration pourra se passer du magasin des Tiercelins et exercera sa faculté de résiliation du bail le 31 décembre 1866.

S'agissant là de documents décrivant des événements à l'époque où ils se sont déroulés, conservés par les Archives Municipales, ce qui en ressort est bien réel.

Après examen de ces documents, études et plans, peut-on concevoir l'existence d'un plan type ou d'un modèle national qui aurait été appliqué à l'ensemble des établissements à construire. Aucun élément parmi les documents consultés concernant la manufacture de Nancy n'y fait référence. Chaque site comporte ses particularités au regard de la conformation des terrains, des techniques employées et de l'unité architecturale propres à chaque province. De même pour les matériaux employés. Même si l'on considère la culture centralisatrice qui caractérisait déjà les instances administratives de l'Etat, ces particularités font que l'existence d'un plan type ou d'un modèle national n'est guère concevable.

En revanche, il est probable que l'expérience acquise par le Service central de construction lors de sa collaboration avec les architectes des chantiers de Strasbourg, Châteauroux et Nantes ait conduit l'Administration à mettre au point des normes pouvant constituer un cahier des charges techniques permettant d'adapter l'implantation des machines et l'ensemble des réseaux et installations spécifiques. C'est d'ailleurs ainsi que procédait par la suite la Seita : parmi les documents consultés aux Archives Municipales figure un cahier des charges se rapportant à des travaux de modification entrepris au XXe siècle sur les bâtiments de la manufacture des tabacs de Nancy.

De même, Antoine B. Gutton avait la possibilité d'échanger avec ses collègues ingénieurs du Service Central de Construction.

oooOOOooo

Au milieu du XIXe siècle, c'est le Maire de Nancy et son Conseil Municipal qui ont œuvré pour le rétablissement de la Manufacture des Tabacs dont la suppression par la Restauration a été vécue comme une injustice par la population nancéienne.

Construit à partir de 1864 par Antoine Barthélémy Gutton, cet établissement, adapté aux techniques et machines nouvelles, a pu donner du travail à de nombreuses familles pendant plus d'un siècle. **Un rapport sur la Manufacture des Tabacs de Nancy présenté par son Directeur, Antoine Barthélemy Gutton, au Conseil Général du Département de Meurthe et Moselle en sa séance du 24 juin 1875**, fait mention d'un effectif de 866 ouvriers. Dans ce même rapport, Antoine B. Gutton relate que les bâtiments des magasins, devenus insuffisants par suite de la perte des magasins de l'Alsace et de la Moselle, ont reçu une extension considérable par l'adjonction de deux ailes de bâtiments dont la construction a été commencée au milieu de l'année 1874.

A partir de 1984, après la fermeture de l'établissement et son rachat par la Ville de Nancy, c'est de nouveau sous la gestion du Maire de Nancy et de son Conseil Municipal, qu'a été mise en œuvre sa réhabilitation pour devenir un complexe artistique et culturel majeur de la ville de Nancy, comprenant un conservatoire de région, une médiathèque très influente et un centre dramatique qui rayonne dans toute la France, redonnant vie à ce lieu chargé d'histoire.

Les descendants d'Antoine Barthélémy Gutton représentés par (en cinquième génération) :

Renaud Gutton
36 Rue de Médreville 54000 Nancy
06 75 81 21 88
r.gutton@wanadoo.fr

Marie Cécile Gutton Ricour Dumas
29 Hameau de Boulainvilliers 75016 Paris
01 77 16 38 13
mc.ricourdumas@sfr.fr

Nancy le 8 novembre 2019